

Termes de référence pour le recrutement de deux consultants nationaux pour l'évaluation à mi-parcours du Document de programme de pays (CPD) du Gabon 2018-2022

Intitulé du poste :	Consultants, spécialiste de l'évaluation du CPD : Un (1) Consultant(te) national(e) spécialisé en Economie, Environnement, Genre, Sociologie
Lieu d'exécution :	Gabon
Domaine :	Croissance inclusive et durable, Développement social et inclusion, Protection de l'environnement et Promotion d'un développement durable, inclusif et résilient
Durée des services	40 jours
Date de prise de fonction	A la signature du contrat

I. CONTEXTE

Le Gabon est situé en Afrique centrale, sur la façade atlantique. Il s'étend sur un territoire de 267 667 Km², traversé par l'équateur et limité à l'ouest par l'Océan atlantique qui forme sa frontière naturelle de 950 kilomètres, au Nord par le Cameroun et la Guinée Equatoriale, au Sud et à l'Est par la République du Congo. Le territoire gabonais est parcouru par des plaines côtières, des massifs montagneux, surtout au centre et des plateaux intérieurs. L'essentiel du territoire, 89%, est couvert de forêt équatoriale.

A l'issue du RGPL¹ de 2013, la population du Gabon était estimée à 1 81 079 habitants, dont 52% des hommes et 48% des femmes. Les projections les plus récentes situent la population du Gabon à environ 2,2 millions d'habitants en 2020 et la projettent à 2,6 millions d'habitants en 2025. C'est une population jeune, l'âge médian étant de 26 ans, qui croît à un taux annuel moyen de 2,9%. La densité moyenne est de l'ordre de 6,8 habitants au km², l'une des plus faibles en Afrique, avec toutefois des pics de 43h/km² dans l'Estuaire et 3700 à Libreville². La population gabonaise urbaine, qui représente 87% de la population totale, augmente de 3,8% en moyenne chaque année. Elle est principalement concentrée sur Libreville, Port-Gentil et Franceville, soit moins de 2% du territoire, le reste étant presque un quasi désert humain.

Entre 2010 et 2020, le taux de croissance de l'économie a été de 4% en moyenne, contre 5% environ entre 2010 et 2014. Cette situation est principalement imputable aux effets de la chute brutale des cours du pétrole intervenue en 2014, et des conséquences économiques et sociales de la pandémie du COVID-19 survenue au cours de ce cycle. L'incidence de la pauvreté au niveau national était estimée à 33,4% en 2017³, pour un seuil de pauvreté avec 29,4% pour les populations urbaines et 59,5% pour celles vivant en milieu rural. Au cours des douze dernières années, le taux national de pauvreté a enregistré une baisse d'environ 8 points. Le taux de pauvreté multidimensionnelle dépasse de 11.4 points à celui de la pauvreté de revenu (PNUD 2020). La valeur de l'Indice du Développement Humain (IDH) du Gabon pour 2019 s'établit à 0.703 – ce qui place le pays dans la catégorie

¹ Recensement Général de la Population et du Logement qui a lieu tous les 10 ans.

² Données issues du RGPL 2013. En 2020, cette densité est estimée à environ 8,4 h/Km²

³ Ministère de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement, Direction Générale de la Statistique et Banque mondiale (2018). Gabon : Profil de Pauvreté 2017.

« développement humain élevé » et au 119^e rang parmi 189 pays et territoires (PNUD, 2020)⁴. L'IDH du Gabon en 2019, à savoir 0.703, est inférieur à la moyenne des pays du groupe à développement humain élevé, établie à 0.753, et supérieur à la moyenne des pays de l'Afrique subsaharienne, établie à 0.547.

La gestion environnementale peut être considérée comme le maillon fort de l'action du pays en faveur du Développement Durable (VNR, 2020). Les autorités gabonaises sont engagées depuis plusieurs décennies en faveur de la protection de l'environnement: à commencer par la création en 1960 du Fonds forestier pour la reforestation, le recensement à grande échelle en 2000 des écosystèmes nationaux, la création en 2002, à la Sommet mondial de Johannesburg sur le Développement Durable, de 13 parcs nationaux, l'adoption en 2012 du Plan national pour le climat et la déclaration 2017 d'une vaste zone de préservation des océans sous la forme de 9 parcs marins. Près de 11% du territoire national est aujourd'hui un sanctuaire sous forme de réserve.

Depuis 2011, le Gabon a adopté le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE 2009-2025) pour transformer l'économie, moderniser la société gabonaise et passer au statut de pays émergent à l'horizon 2025. Bien qu'adopté avant l'Agenda 2030, ce Plan reprenait en son compte les principes du Développement Durable et démontre un alignement de ses objectifs à hauteur de 80% sur les ODD. Aussi, après l'adoption en 2015 de l'Agenda 2030 du Développement Durable, le Gouvernement s'est engagé à programmer et à suivre les Objectifs de Développement Durable (ODD) dans le cadre du PSGE. Il traduit l'ambition de changer de modèle économique principalement soutenu par l'exploitation des ressources pétrolières (45% du PIB en 2013, 80% des exportations et 60% des recettes fiscales) en mettant l'accent sur la transition vers l'économie verte.

Survenue au moment où prenait fin la mise en œuvre du Plan de Relance Economique (PRE), la pandémie de la COVID-19 a fragilisé ses acquis par une forte détérioration des indicateurs macro-économiques : contraction de la croissance ; baisse des recettes budgétaires; dégradation du déficit budgétaire. Au total, avec des moyens budgétaires réduits, l'Etat s'est largement endetté pour financer son déficit pour atteindre un taux d'endettement dépasse les 70% du PIB au-delà de la norme communautaire. La pandémie de la COVID-19 a provoqué également une crise sociale sans précédent avec une aggravation du chômage et de la pauvreté pour donner suite aux effets du confinement sur l'activité des PME et des acteurs du secteur informel. Elle a donc amplifié les contraintes structurelles existantes et réduit l'espace budgétaire disponible.

Toutefois, pour faire face à la crise sanitaire, le gouvernement gabonais a, dès la déclaration du premier cas positif au covid-19 au Gabon le 12 mars, mis en œuvre des mesures (confinement, couvre-feu, port du masque dans les lieux publics, accroissement de la capacité de tests, mesures sociales pour les couches les plus vulnérables...). Ces actions ont permis de contenir les effets de la pandémie sur la population : Au 06 Septembre 2021, on dénombre ainsi 26 079 cas confirmés, 25 723 cas guéris, 189 cas actifs et 167 cas de décès. L'impact économique du COVID-19 met en exergue la nécessité d'engager des réformes structurelles pour diversifier les sources de croissance, renforcer la résilience de l'économie et élargir l'espace budgétaire pour assurer un développement durable à la nation.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement au Gabon s'est engagé à apporter son assistance au pays dans la mise en œuvre ses priorités axées sur la croissance inclusive, la durabilité environnementale, l'adaptation aux changements climatiques ainsi que le développement local et communautaire durant la période 2018-2022. Ces priorités nationales sont contenues dans le cadre Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) et ses déclinaisons programmatiques telles que le Programme égalité des chances et le Programme de Relance Economique. L'action du PNUD au Gabon s'inscrit parfaitement dans la vision des Nations Unies qui est d'appuyer les efforts des pays à mettre

⁴ Les données d'enquête les plus récentes accessibles au public et utilisées pour estimer l'IPM du Gabon concernent l'année 2012.

en œuvre les objectifs de développement durable (ODD). La mise en œuvre des ODD ne pouvant aller sans celle de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, le PNUD a ainsi accompagné les efforts du Gabon à mettre en œuvre et assurer le suivi des objectifs des deux agendas (2030 de l'ONU et 2063 de l'Union Africaine).

L'objectif du programme pays 2018-2022 du PNUD Gabon qui fait l'objet de l'évaluation indépendante à mi-parcours, est de contribuer au renforcement des capacités nationales pour la planification du développement national et local, à la mise en œuvre et au suivi des ODD et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

II. JUSTIFICATION DE L'ÉVALUATION

Cette évaluation à mi-parcours trouve son fondement dans le respect de la politique d'évaluation et des exigences en matière de planification du PNUD. La réalisation d'une évaluation à mi-parcours du CPD est obligatoire pour mesurer le degré de réalisation des principaux produits et résultats du CPD 2018-2022. De même, les conclusions et les recommandations de cette évaluation devront contribuer substantiellement à l'analyse diagnostic du contexte actuel aboutissant à de propositions pertinentes et novatrices d'orientations stratégiques pour la formulation du prochain programme de coopération entre le PNUD et le Gabon.

III. OBJET, CHAMP ET OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

2.1. Objet de l'évaluation :

Le programme de pays 2018-2022, est centré sur deux axes ayant la vocation de (1) Renforcement des capacités nationales et locales de planification et d'intégration des ODD ; (2) Croissance inclusive et durable. Il est bien centré sur un seul résultat du PNUAD avec deux piliers transversaux qui le soutiennent. Le premier pilier est axé sur la construction des capacités institutionnelles pour les processus de planification et le deuxième pilier est le soutien des capacités pour une croissance inclusive et durable. Structuré de cette manière, le CPD est aligné sur les axes prioritaires du PSGE à savoir « Gouvernance », « Développement Durable », « le Gabon des services » et « Le Gabon vert ».

La théorie du changement du programme suppose que le renforcement de la planification participative locale et provinciale, de la gestion des ressources fiscales et de la capacité de mise en œuvre contribuera à garantir un accès inclusif aux services sociaux de base, à des moyens de subsistance durables et à la création d'emplois, et à l'utilisation durable des ressources naturelles, contribuant ainsi à mettre fin à la pauvreté multidimensionnelle en zones rurales et périphériques du Gabon.

Le PNUD adopte l'approche d'un programme qui fonctionne aux niveaux national et local, en partant du principe que la combinaison de l'appui politique au niveau national avec la gouvernance et le renforcement des capacités au niveau local fournit la meilleure plate-forme pour aborder les questions liées à l'inclusion, diversification économique, prestation de services, moyens de subsistance et protection de l'environnement / atténuation du changement climatique. Le renforcement des capacités et de l'efficacité des politiques, de la planification et des programmes au niveau local (et plus particulièrement dans les zones rurales) permet la fourniture de services inclusifs et la création de l'égalité des chances. Étant donné les niveaux de développement inégaux à travers le pays et tout en assurant une couverture dans les neuf provinces (à la demande du Gouvernement), le PNUD concentre particulièrement sa programmation dans les provinces non côtières et dépourvues en minéraux.

Les ressources budgétaires planifiées pour la mise en œuvre des interventions du programme de coopération entre le PNUD et le Gabon sont de USD 691, 000 comme ressources régulières et de USD 10,000,000 pour les autres ressources.

Tableau 1 : Quelques résultats à mi-parcours du CPD 2018-2022

Indicators	Milestone	Actual
The Mo Ibrahim index on Sustainable economic opportunity (National)	40,7	41,5
Level of public confidence in the delivery of basic services (National)	26%	47,7
Human development index (National)	0,697	0,7
Rate of unemployment at local level	30%	30
Level of capacity of sub-national governments/institutions to develop local development plans.	1	3
Level of capacity of sub-national governments/institutions to implement local development plans.	1	2
TOTAL Number of local development plans developed and implemented by national and local institutions.	31	88
Number of development plans DEVELOPED by NATIONAL institutions.	1	1
Number of development plans DEVELOPED by LOCAL institutions.	31	88
Number of development plans IMPLEMENTED by NATIONAL institutions.	1	1
Number of development plans IMPLEMENTED by LOCAL institutions.	31	88
Extent to which the SDGs and the Agenda 2063 are mainstreamed and implemented at NATIONAL level	1	3
Extent to which the SDGs and the Agenda 2063 are mainstreamed and implemented at LOCAL level	1	3
Number of monitoring reports on the SDGs and 2063 African Union Agenda with updated and disaggregated data, published by national institutions.	3	3
TOTAL Number of additional vulnerable people benefiting from basic social services	0	1976
Number of additional vulnerable people benefiting from basic social services : WOMEN YOUTH (NON PLWD)	0	626
Number of additional vulnerable people benefiting from basic social services :WOMEN NON YOUTH	0	600
Number of additional vulnerable people benefiting from basic social services : MEN YOUTH (NON PLWD)	0	200
Number of additional vulnerable people benefiting from basic social services : MEN NON YOUTH (NON PLWD)	0	550
Number of additional vulnerable people benefiting from basic social services : people with disabilities (PLWD)	0	376
Proportion of population living in households with access to basic services	20%	40%
TOTAL Number of new full-time equivalent jobs created for women and men 15+ years old	750	750
Number of new full-time equivalent jobs created for WOMEN 15+ years old	300	300
Number of new full-time equivalent jobs created for MEN 15+ years old	450	450
TOTAL Number of people benefiting from UNDP supported livelihoods interventions	1536	1976
Number of WOMEN YOUTH benefiting from UNDP supported livelihoods interventions	291	1126
Number of WOMEN NON YOUTH benefiting from UNDP supported livelihoods interventions	364	500
Number of MEN YOUTH benefiting from UNDP supported livelihoods interventions	259	400
Number of MEN NON YOUTH benefiting from UNDP supported livelihoods interventions	622	450
Number of national entities with improved capacities for the conservation, sustainable use, access and benefit sharing of natural resources	0	1

Extent to which local communities can ensure sustainable use of natural resources and ecosystem services	2	2
Number of local adaptation plans implemented.	0	1

Source: Results Oriented Analysis Report (ROAR) 2020, PNUD Gabon.

2.2. Champ ou portée de l'évaluation

L'évaluation à mi-parcours examinera le programme pays du Gabon 2018-2022 et aura une portée large en s'étendant non seulement sur les effets d'une manière générale, mais aussi sur la manière dont les engagements politiques, stratégiques et financiers pris par le PNUD Gabon à travers le CPD 2018-2022 ont été respectés et dans quelle mesure les niveaux d'atteinte de l'effet et des produits du programme du PNUD ont contribué ou contribuent à l'atteinte des effets de l'UNDAF et des objectifs nationaux (PSGE) au cours de la période évaluée. Une mention sera faite sur le degré d'application des principes programmatiques du PNUD (approche basée sur les droits humains, sur l'égalité des genres, les normes sociales et environnementales, la gestion axée sur les résultats, et le renforcement des capacités).

L'évaluation à mi-parcours examinera le programme pays du Gabon 2018-2022 selon trois axes : l'exécution du programme de coopération (*y compris les stratégies du programme de coopération et la mise en œuvre des projets*) ; la mobilisation externe ; et enfin les processus internes. Cependant, étant donné l'ampleur des facteurs internes et externes, l'étendue et la durée des interventions des projets dans le pays, il ne sera pas possible d'examiner chaque aspect du programme pays, ni d'avoir le même niveau de détails pour chaque projet. De ce fait, même si l'évaluation procède à une revue globale du programme pays dans son ensemble, elle va accorder une attention particulière à un sous-ensemble de questions évaluatives qui feront l'objet d'un examen approfondi.

- **Portée chronologique** : L'évaluation à mi-parcours portera sur la période de janvier 2018 à Décembre 2021. Elle devra prendre en compte le contexte politique complexe et en constante évolution sur la période 2018 à 2021 au Gabon, et l'influence sur les décisions prises par le PNUD au cours de chacune des phases de mise en œuvre. A cet effet, un calendrier politique détaillé devrait être développé aux côtés du calendrier de mise en œuvre des interventions du PNUD, afin d'illustrer les interactions entre les événements, les processus et les décisions politiques.
- **Cible géographique** : Le ciblage géographique pour cette évaluation concerne à la fois les 09 provinces du Gabon et les provinces spécifiques qui ont fait l'objet des interventions spécifiques notamment Estuaire, Haut-Ogooué, Moyen Ogooué, Ogooué Maritime, Woleu-Ntem.
- **Ciblage programmatique** : L'évaluation se focalisera prioritairement sur les cinq produits, les Effets, et l'ensemble du cadre de résultats, de la théorie de changement, y compris la gestion des risques anticipés et les nouveaux risques du programmes pays du PNUD Gabon.

Cette évaluation à mi-parcours s'intéresse à l'appui du PNUD au Gabon pour mettre en œuvre ses priorités axées sur la croissance inclusive, la durabilité environnementale, l'adaptation aux changements climatiques ainsi que le développement local et communautaire durant la période 2018-2021. Elle ne prétend pas évaluer les interventions des autorités Gabonaises, ni celle des autres acteurs de développement. A cet effet, les questions évaluatives ci-dessous listées mettent en lumière le champ et les délimitations de la présente évaluation.

2.3. Objectifs de l'évaluation

L'évaluation à mi-parcours du CPD 2018-2022 du Gabon est un examen du bilan des réalisations, des progrès et des défis, des approches justifiées et adaptatives pour garantir le succès des résultats globaux de développement au niveau national. En plus d'être une occasion de revoir le niveau estimations des besoins de financement du CPD, la présente évaluation sert à remplir une double fonction : une fonction de redevabilité et une fonction d'apprentissage.

Ainsi cette évaluation à mi-parcours fournira une analyse exhaustive de l'ensemble des résultats du programmes pays 2018-2022, par rapport à son mandat et à ses standards, et des objectifs que l'organisation s'est donnée, sur la base des critères habituels d'évaluation. Quant au but de redevabilité, cette évaluation rendra compte des résultats (soit prévus ou pas prévus) qui ont été atteints par les interventions, auprès des bailleurs ainsi que des bénéficiaires. Quant au but de l'apprentissage organisationnel, cette évaluation à mi-parcours guidera le PNUD à mieux répliquer ce modèle d'intervention dans les futures interventions. En se basant sur la collecte et l'analyse de données et d'informations pertinentes, Elle devrait non seulement fournir des évidences, des conclusions et des leçons apprises sur les interventions menées par le PNUD au Gabon, mais aussi formuler des recommandations quant aux futures interventions.

L'objectif général de cette évaluation est de faire un examen systématique de la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité à mi-parcours du CPD 2018-2022 dans le contexte des nombreux changements dans les priorités de développement ainsi que le contexte du Bureau pays du PNUD. Elle examinera également les progrès par rapport aux indicateurs clés des projets élaborés. La formulation du CPD 2018-2022 a eu lieu pendant une période des changements sociopolitiques considérables au Gabon et la mise en œuvre reposait sur plusieurs hypothèses. Ces hypothèses et risques seront réexaminés en fonction du nouveau contexte et de l'émergence de l'épidémie de COVID-19.

A cet effet, cette évaluation indépendante et robuste du CPD 2018-2022 du PNUD Gabon aura comme objectifs spécifiques de :

1. Examiner la pertinence, l'efficience et l'efficacité du CPD 2018-2022 du PNUD Gabon et formuler des recommandations pour réviser la stratégie de mobilisation des ressources en vue des années restantes de sa mise en œuvre (ajusté pour la crise du COVID-19) ;
2. Évaluer les progrès, la couverture et les lacunes programmatiques pour tirer les leçons apprises afin de soutenir les interventions du PNUD à la croissance économique inclusive, à la gouvernance et à l'état de droit, à la résilience, à la réduction des risques de catastrophe et au changement climatique, ainsi qu'à l'égalité des sexes et l'inclusion sociale et le développement durable global, puis fournir des recommandations pour le repositionnement et/ou le recentrage du CPD dans le contexte de développement du Gabon et à la lumière de l'impact de l'épidémie de COVID-19 ;
3. Évaluer la structure de gouvernance actuelle du Bureau pays en vue de promouvoir une approche unifiée de sa stratégie d'engagement programmatique afin d'améliorer la clarté sur la responsabilité, les attentes et de minimiser la duplication des efforts ;
4. Formuler des recommandations sur les options de redéfinition des priorités de l'intervention prévue et des résultats en fonction de l'estimation réaliste des ressources, y compris les projets en vue ;
5. Formuler des recommandations au Bureau pays en vue de consolider la base de ressources pour renforcer le partenariat et la communication avec le gouvernement et les partenaires de développement ;
6. Évaluer comment les processus et les systèmes opérationnels du bureau lui donnent l'agilité de répondre à une crise, telle que la pandémie COVID-19.

IV. CRITERES D’EVALUATION ET QUESTIONS INDICATIVES CLES

3.1. Critères d’évaluation

Les critères d’évaluation qui seront utilisés dans le cadre de cette mission sont ceux de l’OCDE-CAD repris dans les directives « Guide d’évaluation du PNUD » (PNUD, 2019) à savoir :

- Pertinence : « La mesure dans laquelle les résultats attendus de l’intervention abordent les droits et les besoins des groupes les plus défavorisés, réduit les iniquités et sont conformes aux priorités de développement axées sur l’équité au niveau mondial, national ou local ».
- Efficacité : « La mesure dans laquelle les résultats des interventions axées sur l’équité ont été atteints ou doivent être atteints ».
- Efficience : « Une mesure de la façon dont les ressources/intrants (fonds, expertise, temps, équipement, etc.) sont converties en résultats équitables ».
- Durabilité : « Le maintien des avantages pour les groupes défavorisés après la fin de l’aide au développement. La durabilité concerne la probabilité de la poursuite des avantages à long terme pour les groupes défavorisés ».
- Impact : « Les effets positifs et négatifs, primaires et secondaires à long terme produits par une intervention de développement, directement ou indirectement, intentionnellement ou non pour les groupes défavorisés ainsi que les iniquités entre les groupes les plus aisés et les groupes les plus défavorisés ».

La définition d’impact utilisée dans le cadre de cette évaluation dépasse la simple notion de résultats à long terme par rapport auxquels on identifie un lien de causalité avec l’intervention qui fait l’objet de l’évaluation. Au-delà de ces critères classiques de l’OCDE-CAD, l’évaluation sera également basée sur les critères transversaux d’Equité, de Genre et de Droits Humains. D’autres critères pourraient être ajoutés par l’équipe d’évaluation tant qu’ils sont justifiés et jugés pertinents pour cette évaluation.

3.2. Questions indicatives clés

La liste de questions proposée ci-dessous est une liste préliminaire. Elle devra être revisitée et finalisée par l’équipe d’évaluation en collaboration avec le PNUD, pendant la phase de démarrage.

CRITERES	QUESTIONS
1. Pertinence	<ul style="list-style-type: none">• Dans quelle mesure l’appui du PNUD est-il pertinent pour la réalisation des ODD dans le pays ?• Dans quelle mesure la méthode d’exécution choisie par le PNUD était-elle adaptée à la situation au regard du contexte de développement au Gabon ?• Dans quelle mesure la théorie du changement présentée dans le modèle de résultat a-t-elle été une vision adaptée et pertinente sur laquelle fonder les initiatives ?• Dans quelles mesures le programme pays s’est adapté à la pandémie de la Covid-19 ?
2. Efficacité	<ul style="list-style-type: none">• Quels ont été les progrès dans la réalisation de l’effet et des cinq produits ? Quelle a été la contribution du PNUD Gabon aux changements observés ?

	<ul style="list-style-type: none"> • Comment les principaux résultats et changements ont-ils été obtenus ? Dans quelle mesure l'exécution des cinq produits du CPD 2018-2022 a-t-elle contribué aux progrès au niveau de l'effet ? • Des résultats inattendus au niveau de l'effet et des cinq produits ont-ils été enregistrés, au-delà de l'effet escompté ? • Dans quelle mesure le PNUD a-t-il renforcé les capacités des partenaires d'exécution nationaux en matière d'intégration des ODDs et à plaider en faveur des questions environnementales, notamment en matière de lutte contre le changement climatique et de réduction des risques de catastrophes ? • Dans quelle mesure le PNUD a-t-il établi des partenariats avec la société civile et les communautés locales pour sensibiliser aux risques environnementaux et de catastrophes dans le pays ? • Dans quelle mesure les résultats, au niveau des effets et des cinq produits, ont-ils bénéficié à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ? • Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle bénéficié aux groupes marginalisés ? • Quelles étaient les incidences de la pandémie de la Covid-19 sur les résultats du Programme Pays ?
<p>3. Efficience</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les produits du programme sont-ils le résultat d'une utilisation économique des ressources ? • Dans quelle mesure les produits du programme de pays ont-ils été livrés à temps et avec la qualité requise ? • Dans quelle mesure les modalités de partenariat ont-elles contribué à la réalisation des produits du programme de pays ? • Dans quelle mesure les systèmes de suivi ont-ils apporté à la direction un flux de données lui permettant de tirer des enseignements et d'adapter la mise en œuvre en conséquence ? • Dans quelle mesure le PNUD Gabon a-t-il dialogué ou collaboré avec les bénéficiaires, les partenaires d'exécution, ou d'autres agences des Nations Unies ou homologues nationaux pour obtenir des résultats au niveau des effets ? • Quelles étaient les incidences de la pandémie de la Covid-19 sur l'efficience du Programme pays ?
<p>4. Durabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure le PNUD Gabon a-t-il établi des mécanismes pour assurer la durabilité des résultats du CPD 2018-2022 ? • Dans quelle mesure les partenaires nationaux ont-ils mis en place les capacités institutionnelles, y compris des stratégies en matière de durabilité, pour maintenir les résultats au niveau des effets ? • Dans quelle mesure les partenaires se sont-ils engagés à fournir un appui continu (financier, humain, politique) ? • Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes,

	<p>d'autonomisation des femmes, de droits fondamentaux et de développement humain ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il des partenariats avec d'autres institutions nationales, des ONG, des agences des Nations Unies, le secteur privé et les partenaires de développement pour assurer la durabilité des résultats obtenus ? • La pandémie de la Covid-19 a-t-elle affectée la durabilité des interventions du Programme Pays ?
5. Cohérence	<p>6. Dans quelle mesure l'initiative s'inscrit-elle dans le mandat du PNUD, les priorités nationales et les besoins des femmes et des hommes ciblés ?</p> <p>7. Dans quelle mesure l'engagement du PNUD Gabon reflète-t-il les considérations stratégiques, notamment sur le rôle du PNUD dans un contexte de développement donné, ainsi que ses avantages comparatifs ?</p> <p>8. Y-a-t-il eu une cohérence entre les interventions du Programme Pays et les stratégies de d'atténuation et d'adaptation à la Covid-19 ?</p>
9. Genre et Droits Humains	<p>10. Dans quelle mesure le PNUD Gabon a-t-il adopté des approches sensibles au genre, fondées sur les droits fondamentaux ?</p> <p>11. Dans quelle mesure les détenteurs de droit ont été identifiés et leurs capacités évaluées à la phase de conception des interventions ?</p> <p>12. Dans quelle mesure les stratégies appliquées pourraient être améliorées pour assurer la prise en compte effective de l'équité (y compris l'égalité en genre) et l'atteinte des plus vulnérables dans les différentes étapes du programme (planification, exécution, suivi et évaluation) ?</p> <p>13. La pandémie de la Covid-19 a-t-elle affectée les différentes populations selon les spécificités de Genre ?</p>

L'évaluateur devra reconnaître et décrire l'impact de la pandémie de la Covid-19 et les limites sur le programme dans les questions d'évaluation dans le rapport.

V. METHODOLOGIE

À l'échelle du PNUD, l'évaluation doit respecter les principes énoncés dans la politique d'évaluation de 2019 qui découlent des résolutions de l'Assemblée générale et des décisions du Conseil d'administration du PNUD.

L'évaluation à mi-parcours sera menée selon une approche participative et inclusive orientée vers la production de preuves tangibles. Au regard de l'approche retenue, combinant une nécessaire obligation de rendre compte d'une part et le besoin de bâtir sur des leçons apprises et bonnes pratiques, il est impératif de trouver le bon équilibre entre un examen minutieux indépendant et des approches participatives. Sur cette base, il sera anticipé un haut niveau de participation en termes de feedbacks et de discussions sur les résultats préliminaires et finaux, ainsi que sur les recommandations. Cela dit, l'intention ici n'est pas de produire un rapport consensuel, mais plutôt un document reflétant les jugements et analyses de l'équipe d'évaluation, pleinement soutenus et sous-tendus par des évidences et des feedbacks solides. Les divergences éventuelles des opinions doivent être clairement indiqués.

L'évaluation à mi-parcours sera menée selon les normes et standards d'évaluation du Groupe de l'Evaluation des Nations Unies (UNEG). Elle intégrera de manière spécifique les droits humains, le genre et l'équité de manière transversale et sera conduite conformément au code de conduite et aux

directives de l'UNEG en matière d'intégration des droits humains et de l'égalité des sexes aux évaluations.

L'évaluation utilisera une approche méthodologique mixte, combinant les techniques quantitatives et qualitatives, ainsi que la triangulation des données pour compiler des évidences solides et crédibles, afin d'analyser les interventions du CPD du Gabon sur la période 2018-2022. Le but d'utiliser plusieurs méthodes et de trianguler les données provenant de différentes sources sera d'apporter des réponses plus pertinentes et crédibles aux questions d'évaluation. L'évaluation de la réponse va nécessiter des analyses désagrégées par sexe, âge ainsi que par province.

A priori, il est anticipé que l'évaluation à mi-parcours utilisera au minimum les méthodes suivantes :

- Entretiens des informateurs clés et groupes de discussions dirigés : il est prévu que l'équipe d'évaluation interviewe ou réalise des groupes de discussions avec des informateurs clés, soit en face-à-face, soit par téléphone ou autres moyens technologiques. La liste des principaux interlocuteurs sera composée, sans s'y limiter, du personnel du PNUD Gabon, du personnel idoine au niveau du RBA et HQ, des partenaires d'exécution, des autorités au niveau central à Libreville et dans les provinces selon la pertinence, des bailleurs, des représentants et des membres des communautés dans les provinces d'intervention.
- Enquête(s) auprès des bénéficiaires directes des interventions du PNUD.
- Observations directes sur le terrain : l'équipe d'évaluation fera des visites de terrain pour observer les réalisations physiques du PNUD sur la période 2018-2022. Elle va conduire des entretiens avec les populations ayant bénéficié de ces afin de recueillir leurs opinions sur les réponses programmatiques et opérationnelles. Les méthodes qui seront utilisées pour identifier et consulter effectivement les interlocuteurs pertinents devront être élaborées en étroite concertation avec le personnel du PNUD et les partenaires actifs dans les domaines concernés.
- Revue documentaire : en plus d'une revue rapide des données lors de la phase de cadrage de l'évaluation et de la phase préparatoire de l'évaluation à mi-parcours, l'équipe d'évaluation fera une revue systématique et détaillée de toute la documentation, des données et de toute autre intrant pertinent fournissant des informations sur la période 2018-2022.
- L'équipe d'évaluation est libre de proposer tout autre méthode et outil d'analyse pertinent jugé approprié.

Les données et les documents existants seront mis à disposition de l'équipe d'évaluation par le personnel du PNUD au moins une semaine avant le démarrage de la consultation. Les consultants présenteront un rapport de démarrage avec une méthodologie détaillée, qui inclut des éléments à la fois quantitatifs et qualitatifs, conçus pour répondre avec précision aux questions de l'évaluation. Dans le but de démontrer que l'équipe d'évaluation a bien saisi le contenu du CPD ainsi que les questions fondamentales à être adressées par cette évaluation, le rapport de démarrage devra fournir un résumé critique des informations contenues dans les documents programmatiques mises à disposition de l'équipe d'évaluation par le PNUD à la signature du contrat. Cette note devra aussi bien indiquer, pour chacune des questions de l'évaluation (sous forme d'une matrice d'évaluation), les informations suivantes : quelles méthodes et quels outils de collecte de données seront utilisés pour y répondre, auprès de qui les données en question seront collectées (y compris la stratégie d'échantillonnage), quelles méthodes d'analyse seront utilisées pour interpréter lesdites données, quelles mesures seront adoptées afin d'assurer la qualité de l'évaluation, et comment les données seront disséminées. Cette note doit aussi proposer les mesures susceptibles de garantir au processus d'évaluation une assise éthique, et de protéger la confidentialité et la dignité de ceux qui participent à l'évaluation.

Le rapport d'évaluation sera d'au plus 50 pages (sans annexes) et intégrera un résumé exécutif d'au plus 4 pages. Le contenu du rapport d'évaluation devra être conforme aux normes de qualité de l'UNEG dans ce domaine et il devra surtout répondre aux critères du PNUD en matière de qualité des rapports d'évaluation. Lesdites normes, qui détermineront la notation du rapport final par une entité

indépendante du PNUD, seront partagées par le PNUD avec l'équipe d'évaluation juste après la signature du contrat. Les principales conclusions et recommandations de l'évaluation seront diffusées sous forme d'une Note de synthèse. L'atelier de validation des résultats de l'évaluation servira d'opportunité pour élaborer, de manière participative, le plan d'action pour la mise en œuvre des principales recommandations de l'évaluation ou « management response ».

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que le COVID-19 était une pandémie mondiale, car le nouveau coronavirus s'est rapidement propagé dans toutes les régions du monde. Les voyages vers le pays sont restreints depuis le 24 avril 2020 et les voyages à l'intérieur du pays sont également restreints. S'il n'est pas possible de se rendre dans le pays ou à l'intérieur du pays pour l'évaluation, l'équipe d'évaluation doit développer une méthodologie qui tienne compte de la conduite de l'évaluation virtuellement et à distance, y compris l'utilisation de méthodes d'entretien à distance et d'examen documentaires approfondis, de données analyses, sondages et questionnaires d'évaluation. Cela doit être détaillé dans le rapport de démarrage et convenu avec le responsable de l'évaluation.

Si tout ou partie de l'évaluation doit être réalisée virtuellement, il convient de tenir compte de la disponibilité, de la capacité ou de la volonté des parties prenantes d'être interrogées à distance. En outre, leur accessibilité à Internet/ordinateur peut être un problème car de nombreux homologues gouvernementaux et nationaux peuvent travailler à domicile. Ces limites doivent être reflétées dans le rapport d'évaluation.

Si une collecte de données/mission sur le terrain n'est pas possible, des entretiens à distance peuvent être réalisés par téléphone ou en ligne (Skype, Zoom, etc.). Les consultants internationaux peuvent travailler à distance avec le soutien des évaluateurs nationaux sur le terrain s'ils peuvent opérer et voyager en toute sécurité. Aucune partie prenante, consultant ou personnel du PNUD ne doit être mis en danger et la sécurité est la priorité absolue.

Une courte mission de validation peut être envisagée s'il est confirmé qu'elle est sûre pour le personnel, les consultants, les parties prenantes et si une telle mission est possible dans le cadre du calendrier d'évaluation. De même, des consultants nationaux qualifiés et indépendants peuvent être embauchés pour entreprendre l'évaluation et les entretiens dans le pays tant qu'il est possible de le faire en toute sécurité.

VI. PRODUITS DE L'ÉVALUATION (PRINCIPAUX LIVRABLES)

1. **Un rapport de démarrage** (15 pages) présentant la méthodologie détaillée d'évaluation. Cette note sera articulée autour des principaux points suivants :
 - Introduction présentant l'objet d'évaluation, le but, la portée et les objectifs de l'évaluation ;
 - Contexte de l'évaluation y compris les résultats préliminaires de la revue documentaire ;
 - Les critères et questions d'évaluation affinées à partir de la revue documentaire et des entretiens préliminaires ;
 - Méthodes de collecte des données y compris l'échantillonnage et la prise en compte des considérations éthiques ;
 - Méthodes d'analyse des données ;
 - Matrice d'évaluation présentant pour chaque critère et chaque question d'évaluation, les méthodes de collecte et les sources de données correspondantes ;
 - Limites de l'évaluation ;
 - Plan de travail indicatif ;
 - Structure proposée pour le rapport final ;

- Annexe : liste des principaux documents revus ; ensemble des outils proposés pour la collecte des données ; liste des informateurs clés et sites à visiter.
1. **Une présentation PPT des conclusions préliminaires** : Cette présentation sera discutée à l'occasion du mini-atelier de restitution des résultats de l'évaluation vers la fin de la mission sur le terrain. La présentation PPT sera par ailleurs actualisée et remise en même temps que le rapport final.
 2. **Un rapport provisoire présentant l'ensemble des constats de l'évaluation (50 pages)**. Le contenu du rapport d'évaluation sera conforme aux normes du PNUD et devra répondre aux standards utilisés pour l'évaluation indépendante de la qualité des rapports d'évaluation. Chaque constat, conclusion et recommandation devra être numéroté et lien entre les uns et les autres devra être bien explicite dans la section des conclusions et recommandations.
 3. **Un rapport final d'évaluation (50 pages)**: Ce produit sera d'au plus 50 pages et intégrera un résumé exécutif d'au plus 4 pages. Le contenu du rapport d'évaluation devra être conforme aux normes et standards de qualité de l'UNEG mentionnés par les présents TdR et devra surtout répondre aux critères du PNUD en matière de qualité des rapports d'évaluation.
 4. **Une note de synthèses** d'au plus 5 pages qui servira d'outil de dissémination des principales conclusions et recommandations de l'évaluation.

Conformément au règlement financier du PNUD, lorsqu'il est déterminé par le bureau de pays et/ou le consultant qu'un livrable ou un service ne peut pas être achevé de manière satisfaisante en raison de l'impact de COVID-19 et des limites de l'évaluation, ce livrable ou service ne sera pas payé . En raison de la situation actuelle du COVID-19 et de ses implications, un paiement partiel peut être envisagé si le consultant a investi du temps pour le livrable mais n'a pas pu le terminer en raison de circonstances indépendantes de sa volonté.

VII. COMPOSITION DE L'EQUIPE D'EVALUATION ET COMPETENCES ATTENDUES

Un groupe de 3 personnes sera mise en place pour cette mission. Il sera composé par un expert international qui pourra s'adjoindre à deux experts nationaux sous sa responsabilité. Les profils de consultants sont décrits ci-dessous :

Le/La Chef d'Equipe de l'Evaluation :

Le/la Chef d'Equipe assurera la coordination de l'équipe d'évaluation et veillera à assurer la conception de l'évaluation, le pilotage du processus évaluatif, l'assurance qualité et la délivrance des produits attendus en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe. Cette position sera occupée par un(e) international(e). Il/Elle devra conduire l'évaluation selon une approche favorable au transfert des compétences aux cadres nationaux membres de l'équipe d'évaluation. Le/la consultant évaluateur devrait prévoir opérer à distance compte tenu de la situation de la Covid-19. Par conséquent, une expérience dans la mise en œuvre des évaluations à distance serait un atout. Il/elle devra avoir le profil suivant :

Qualifications de Chef d'Equipe :

- Un diplôme universitaire supérieur (minimum BAC+5) en évaluation, planification, socio-économie, Statistiques, sociologie, ou autre domaine des sciences sociales est requis ;
- Solide expérience (au moins 8 ans) dans le suivi et l'évaluation de programmes ;
- Expérience dans la collecte de données et les techniques d'analyse qualitative et quantitative ;

- Expérience avérée dans la réalisation d'évaluations (**la version électronique d'une évaluation récente dont le/la consultante a été le principal auteur devra être présentée au moment de la soumission de l'offre**) ;
- La connaissance et la compréhension des programmes de développement et lignes directrices connexes ;
- Expérience de travail avec un large éventail de parties prenantes (OSC, gouvernement, agences de développement international, etc.) par le biais d'une approche consultative ;
- Expérience de travail en Afrique de l'Ouest et du Centre, particulièrement le Gabon sera un atout ;
- Capacité avérée de livrer efficacement et dans les délais et la volonté d'obtenir des résultats ;
- Aptitude avérée à travailler de façon autonome avec des conseils et une supervision au besoin ;
- D'excellentes compétences rédactionnelles en français.

Un(e) spécialiste spécialisé en Environnement, Genre, Sociologie, ayant au moins 3 ans d'expériences de travail dans le domaine de l'environnement, couplée avec une expérience pratique en évaluation de la prise en compte des question genre dans les évaluations des programmes sectorielles. ***La sélection de ce spécialiste devra tenir compte du caractère pluridisciplinaire de l'évaluation. Cette position sera occupée par un(e) national(e).***

Une équipe mixte de consultants nationaux et internationaux intégrant des femmes est vivement encouragée. L'équipe des consultants est libre d'intégrer d'autres ressources humaines locales pour faciliter la réalisation de l'évaluation, particulièrement les échanges avec les communautés bénéficiaires du projet et la collecte des données quantitatives.

VIII. DEONTOLOGIE DE L'ÉVALUATION.

Les consultants seront tenus de respecter les normes déontologiques les plus strictes et il leur sera demandé de signer un code de conduite à l'acceptation de la mission. Les évaluations du PNUD sont réalisées dans le respect des principes énoncés dans les Directives en matière d'éthique des évaluations du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG)⁵.

IX. MODALITES DE GESTION ET DE MISE EN ŒUVRE.

Cette évaluation sera gérée par le Bureau Pays du PNUD Gabon, en étroite concertation avec les conseillers régionaux Evaluation du RBA. L'équipe d'évaluation sera recrutée par le PNUD Gabon, après les modalités du Bureau Régional.

Au niveau pays, la gestion de l'évaluation sera assurée au quotidien par le point focal suivi et évaluation, en étroite collaboration avec l'Economiste International et l'Assistant du Représentant/Programme. Le gestionnaire de l'évaluation contribuera à la préservation de l'indépendance de l'évaluation. Le gestionnaire doit s'assurer du respect des normes et standards de du PNUD ainsi que du respect des normes de qualité. Elle sera le point focal de l'équipe d'évaluation et sera responsable de la validation des documents. Elle veillera également à ce que le comité de pilotage de l'évaluation soit informé de l'état d'avancement de l'évaluation.

Le contrôle de qualité de l'évaluation sera effectué au moyen d'une revue des TDR, du rapport de démarrage et des rapports et assuré par le gestionnaire de l'évaluation en coordination avec le comité conjoint de pilotage de l'évaluation et le RBA.

⁵Accès à : <http://www.unevaluation.org/document/detail/100>

Afin de garantir le caractère participatif du processus et son appropriation par la partie nationale, les rôles et responsabilités clés dans les processus d'évaluation sont répartis comme suit :

- **Commanditaires de l'évaluation** : composé de la Direction du PNUD et la Direction Générale de la Prospective, sera chargé de : 1) fournir des conseils à l'évaluateur ; 2) répondre à l'évaluation en préparant une réponse du Management et en utilisant les constats de manière appropriée ; 3) allouer les fonds et les ressources humaines nécessaires ; 4) être responsable et rendre compte de la qualité du processus et des produits de l'évaluation ; 5) recommander l'acceptation du rapport final du Groupe de référence .
- **Un Comité Interne de Gestion de l'Evaluation** sera mis en place Au sein du PNUD Gabon, sous le leadership du Représentant Résident, avec comme membres le/la Représentant(e) Adjoint(e), le Chef des Operations, l'Economiste International, le point Focal Suivi et évaluation, ainsi que les Chefs des. Ce comité sera chargé de 1) gérer les arrangements contractuels, le budget et le personnel impliqué dans l'évaluation ; 2) fournir un appui en coordination au groupe de référence, au commissaire de l'évaluation et à l'équipe d'évaluation; 3) fournir à l'équipe d'évaluation l'assistance administrative et les informations et données requises; 4) Analyser le document d'approche méthodologique et les rapports d'évaluation pour s'assurer que la version finale répond aux standards de qualité.
- **Evaluateur** (International) : effectuer l'évaluation réelle, soumettre l'approche méthodologique, collecter et analyser les données, animer les ateliers planifiés, développer le projet de rapport et sa présentation au cours de l'atelier avec le Groupe de référence et le rapport final conformément aux termes de référence.
- **Groupe de référence** : composé des représentants des parties prenantes (partenaires nationaux (Ministères de l'Economie, de l'Environnement, des Affaires sociales, de l'Evaluation des politiques publiques), partenaires de mise en œuvre, donateurs, société civile, bénéficiaires locaux) pour appuyer la collecte des données requises, surveiller le progrès de l'évaluation et passer en revue le draft du rapport d'évaluation pour la garantie de la qualité. Un atelier sera organisé avec ce Groupe de référence pour passer en revue le draft du rapport.
- **Groupe Consultatif** : ce sont quelques membres représentants le bureau régional du PNUD à Addis-Abeba et à New York et le BPPS le cas échéant qui se réunissent, selon les besoins, afin d'examiner tous les documents et fournir des conseils sur la qualité de l'évaluation ainsi que fournir des propositions pour l'amélioration du travail dans son ensemble.

X. CALENDRIER DU PROCESSUS D'ÉVALUATION.

Activités	Nombre de jours estimé	Lieu	Entité responsable
Étape 1 : Examen documentaire et rapport de démarrage			
Réunion d'information avec le PNUD (responsables de programme et personnel affecté au projet en fonction des besoins)			
Transmission des documents pertinents à l'équipe d'évaluation	-	Par courriel	PNUD
Examen documentaire, conception de l'évaluation, définition de la méthodologie et actualisation du plan de travail, y compris la liste des parties prenantes à consulter	10 jours	A distance	Equipe d'évaluation
Soumission du rapport de démarrage (15 pages maximum)	-	Par courriel	Equipe d'évaluation
Commentaires et validation du rapport de démarrage	-	Par courriel	PNUD
Étape 2 : Mission de collecte des données			
Réunions de consultation et visites sur le terrain, entretiens approfondis et groupes de discussion y compris dans les provinces	20 jours	Dans le pays	Equipe d'évaluation
Réunion d'information avec le PNUD et les principales parties prenantes	1 jours	A distance	Equipe d'évaluation/PNUD
Étape 3 : Rédaction du rapport d'évaluation			
Préparation de la version préliminaire du rapport d'évaluation (50 pages maximum sans les annexes) et du résumé analytique (5 pages)	5 jours	A distance	Equipe d'évaluation
Atelier virtuel pour l'examen du rapport préliminaire pour recueillir les observations des parties prenantes	1 jour	A distance	Equipe d'évaluation
Soumission de l'ébauche du rapport d'évaluation	-	A distance	Equipe d'évaluation
Envoi des commentaires consolidés du PNUD et des parties prenantes sur l'ébauche de rapport	3 jours	A distance	PNUD
Réunion d'information avec le PNUD		A distance	Equipe d'évaluation/PNUD
Finalisation du rapport d'évaluation en intégrant les ajouts et commentaires transmis par le personnel du projet et le bureau de pays du PNUD	3 jours	A distance	Equipe d'évaluation
Soumission du rapport final d'évaluation au bureau de pays du PNUD (50 pages maximum hors annexes et résumé analytique)	-	A distance	Equipe d'évaluation
Nombre total de jours estimé pour conduire l'évaluation	40 jours		

- Consultant international : 40 jours et Consultants Nationaux : 30 jours

XI. CONDITIONS DE SOUMISSION DE L'OFFRE

Le soumissionnaire intéressé est invité à soumettre une offre technique et une offre financière séparées.

L'offre technique devra être constituée et inclure à minima les éléments suivants :

<ul style="list-style-type: none">• Une présentation des expériences pertinentes• Une liste de prestations similaires récentes réalisées• Un exemplaire d'un rapport de l'évaluation récent rédigé par le/la consultant(e) principal(e) Références de contrats antérieurs• Un exemplaire d'un rapport de l'évaluation récent rédigé par le/la consultant(e) principal(e) doit être fourni en annexe	Maximum 5 pages
<ul style="list-style-type: none">• Une compréhension des objectifs et produits attendus	Maximum 2 pages
<ul style="list-style-type: none">• Les méthodes de collecte et d'analyse des données y compris la stratégie d'échantillonnage que l'équipe estime pertinentes afin de répondre aux questions de l'évaluation incluses dans les TdR	Maximum 5 pages
<ul style="list-style-type: none">• Un plan de travail détaillé d'évaluation incluant la répartition en homme/jour pour les différentes étapes	Sous forme de tableau
<ul style="list-style-type: none">• Composition de l'équipe et les rôles et responsabilités de chaque membre• CV des membres de l'équipe (max. 3 pages par personne)	

L'offre financière doit être présentée sous forme d'un budget détaillé avec ventilation par catégorie, item et cout unitaire le cas échéant. Le budget détaillé devra être cohérent et refléter la mobilisation des ressources humaines nécessaire à l'évaluation (Homme/jour/étapes) selon le format en annexe. Le contrat sera émis pour un montant forfaitaire correspondant au total identifié, avec un calendrier de paiement par produit.

15.1. Evaluation de l'offre technique

La note technique (NT) sera évaluée sur 70 points. Seules les offres techniques ayant reçu un score de minimum 50 points à l'évaluation technique seront analysées. Toute offre technique en dessous de ce critère n'est pas jugée recevable pour l'analyse financière.

15.2. Evaluation financière

Les offres seront notées sur trente (30) points. L'évaluation est faite en tenant compte des écarts obtenus entre chaque offre de prix : l'offre moins disant obtient trente (30) points. La notation des autres offres s'effectuera en application de la formule suivante :

$$\text{Note de la proposition X (NF)} = \frac{30 * \text{Montant de l'offre financière le moins disant (Mm)}}{\text{Montant de l'offre considérée X (M)}}$$

Mm= montant de l'offre financière le moins disant,

M= Montant de l'offre considérée pour la proposition X

Les offres financières des soumissionnaires n'ayant pas obtenu la note de qualification technique sont retournées non ouvertes.

La note finale des offres est obtenue ainsi :

Note finale = NT + NF

Le contrat sera émis pour un montant forfaitaire correspondant au total identifié.

XII. CRITERES D’EVALUATION DES OFFRES

Critères techniques	Sous-critères	Maximum pointage 100
Méthodologie et compréhension des termes de référence (60 points)	Compréhension de la portée du travail et des objectifs de la prestation 15 pts maximum 15 points <ul style="list-style-type: none"> - Oui bonne compréhension, 20pts - Non, 0 pts 	Total 15 points
	Méthodologie maximum 30 points <ul style="list-style-type: none"> - Cohérent avec les termes de référence ou le contexte 30 pts - N’est pas en ligne 0 pt 	Total 30 points
	Plan de travail maximum 15 points <ul style="list-style-type: none"> - Cohérent avec la portée, respect des livrables et des délais, 15 pts - Non Cohérent avec la portée 0 pt 	Total 15 points
Expérience et références techniques pertinentes, 20 points	Expériences similaires, maximum 15 points <ul style="list-style-type: none"> - 4 contrats/évaluations similaires et plus : 10 - 3 contrats/évaluations similaires : 7.5 - 2 contrats/évaluations similaires : 5 - 1 contrats/évaluation similaires : 2.5 	Total 20 points
	Connaissance du contexte Gabonais, maximum 5 points <ul style="list-style-type: none"> - Deux contrats et plus : 5 - 1 contrat : 2 	
Profils des consultants, 20 points	Qualification et expériences du Chef d’équipe, maximum 11 points	Total 20 points
	Qualification et expériences d’autres membres d’équipe, maximum 9 points	

Préparé par : Guennolet BOUMAS NGABINA
Titre : Spécialiste Suivi et Evaluation du Projet INFF
Signature : _____
Date :

Revue par : Komenan Yacin Kouadio
Titre : Operations Manager
Signature : _____
Date :

Validé par : Francis James
Titre : Représentant Résident
Signature : _____
Date :